



# COMPTE-RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 17 DECEMBRE 2021

Le dix-sept décembre deux mille vingt et un, les membres du Conseil municipal de Césarches, convoqués le treize décembre 2021, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence d'Hervé MURAZ-DULAURIER, maire de Césarches.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs Jean-Louis DUNOYER, Daniel DUPRE, Pascal FERRET, Patrick LATOUR, Hervé MURAZ-DULAURIER, Alexandre ROSSET, Mike ROUSSEAU et Caty TOUTAIN

**ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ** :

Madame Marjorie CADORET qui a donné pouvoir à Alexandre ROSSET,  
Madame Caroline RASTELLO qui a donné pouvoir à Patrick LATOUR,  
Monsieur Renaud BILLET qui a donné pouvoir à d'Hervé MURAZ-DULAURIER,

Le quorum étant atteint (6 personnes) le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Hervé MURAZ-DULAURIER, Maire.

La séance est ouverte à 19h00.

Monsieur Pascal FERRET est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire remercie les membres de leur présence et propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2021, ce qui est accepté à l'unanimité.

## 1. Repas des Aînés 2021

Pour mémoire, le repas des aînés se déroulera le dimanche 06 février 2022. Le menu a été choisi. Le prix du repas pour les extérieurs est fixé à 26 €.

## 2. Bulletin Municipal 2021

Un point est fait sur l'avancée du bulletin. Le devis pour la mise en page d'un montant de 320 € est validé. La mise en page est totalement financée par des annonceurs : c'est une opération neutre pour la commune.

### 3. Aventure Raid Junior 2022

Monsieur le Maire informe que la ville d'Ugine organise de nouveau l'Aventure Raid Junior en 2022.

L'Aventure Raid Junior est un raid multisports par équipes mixtes de 5 enfants âgés de 9 à 12 ans. 28 équipes (140 enfants) y participent. Chaque enfant participe à une cinquantaine d'épreuves durant une semaine complète (épreuves sportives, aquatiques, d'adresse, culturelles...). Les épreuves sont encadrées en majorité par des bénévoles des associations sportives ugiноises. Chaque soir, un classement de la journée et un classement général sont établis et le leader se voit remettre la casquette bleue. L'Aventure Raid Junior est organisée par l'OMCS d'Ugine et se déroulera à Ugine du 18 au 21 avril 2022.

Monsieur le Maire souhaite avoir une équipe qui représente la commune. Pour se faire, il propose que la commune prenne en charge les frais d'inscriptions qui s'élèvent à 350 € par équipe.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** cette proposition,
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune,
- **AUTORISE** monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

### 4. Modèle de Demande de Subvention pour les associations césarchoises

Pour plus de clarté lors de l'élaboration du budget, les associations qui veulent obtenir une subvention de la commune devront le demander par écrit en utilisant un formulaire. Le modèle est joint à ce compte-rendu.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** le modèle présenté.

### 5. Participation aux Voyages Scolaires

Monsieur le Maire présente les deux projets de voyages :

- la classe des grands souhaite partir du 20 au 21 juin 2022 à Aix-les-Bains pour découvrir la voile pour un montant de 5 401.00 € soit 338.00 € par élève ;
- la classe des petits souhaite partir les 23 et 24 juin 2022 pour découvrir la musique et la nature et dormira dans une yourte pour un montant de 3 184.00 € soit 199.00 € par élève.

Monsieur le Maire propose de participer à hauteur de 100.00 € par élève soit une subvention exceptionnelle de 3 200.00 €.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** la proposition,
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune,
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

## 6. Questions Diverses

### 6.1 Courrier des habitants à l'entrée des Combes

L'ensemble des habitants à l'entrée des Combes (place de retournement du car) ont adressé un courrier à la mairie concernant la vitesse excessive des véhicules. L'installation de ralentisseurs de type dos d'ânes ou coussins berlinois ainsi que des chicanes pourrait être la solution.

La proposition va être étudiée.

### 6.2 Demande de Subvention FREE

Le Département de la Savoie a répondu négativement à notre demande de subvention au titre du « Fonds Risques et Erosions Exceptionnelles (FREE) par rapport à la reconstruction du mur du Doron.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 h 15.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 20 janvier 2022 à 20 heures.**

Le Maire,  
Hervé MURAZ-DULAURIER

